

Tableau approximatif des réparations et indemnités pour les dommages subis par la nation arménienne en Arménie de Turquie et dans la République Arménienne du Caucase.

[Paris? : s.n., 1919?]

<https://hdl.handle.net/2027/mdp.39015029884833>

HathiTrust



www.hathitrust.org

**Public Domain in the United States,
Google-digitized**

http://www.hathitrust.org/access_use#pd-us-google

We have determined this work to be in the public domain in the United States of America. It may not be in the public domain in other countries. Copies are provided as a preservation service. Particularly outside of the United States, persons receiving copies should make appropriate efforts to determine the copyright status of the work in their country and use the work accordingly. It is possible that current copyright holders, heirs or the estate of the authors of individual portions of the work, such as illustrations or photographs, assert copyrights over these portions. Depending on the nature of subsequent use that is made, additional rights may need to be obtained independently of anything we can address. The digital images and OCR of this work were produced by Google, Inc. (indicated by a watermark on each page in the PageTurner). Google requests that the images and OCR not be re-hosted, redistributed or used commercially. The images are provided for educational, scholarly, non-commercial purposes.

GRAD
DS
195.5
.T33x
1919



TABLEAU APPROXIMATIF
des Réparations et Indemnités
POUR LES
Dommages subis par la Nation Arménienne
EN
ARMÉNIE DE TURQUIE
ET DANS LA
RÉPUBLIQUE ARMÉNIENNE
DU CAUCASE



Bevian

TABLEAU APPROXIMATIF

des Réparations et Indemnités

POUR LES

Domages subis par la Nation Arménienne

EN

ARMÉNIE DE TURQUIE

ET DANS LA

RÉPUBLIQUE ARMÉNIENNE

DU CAUCASE

DS
195.5
.T33x
1919

BR3

11
2011
2078

TABLEAU APPROXIMATIF

des réparations et indemnités

POUR

les dommages subis par la Nation Arménienne

I

ARMÉNIE DE TURQUIE

Pour bien comprendre les chiffres ci-dessous il faut dire tout d'abord :

Qu'au cours de cette guerre mondiale, nulle part on n'a mis plus d'acharnement à incendier, à dévaster, à piller, et nulle part on n'a suivi un système officiel d'anéantissement comme on l'a fait en Arménie ;

Que nulle part on n'a officiellement donné à une partie de la population faculté et liberté complète de massacrer et de piller, comme le Gouvernement ture l'a permis aux Turcs et aux Kurdes de le faire dans les régions arméniennes ;

Et que, enfin, dans les pays dévastés, il n'en est pas un où l'œuvre de reconstruction et de réparation présente d'aussi multiples difficultés qu'en Arménie, en raison de sa situation géographique, du manque de moyens de communications et de la ruine totale du pays.

NOMBRE DES FAMILLES ÉPROUVÉES

Au début de la guerre, le nombre des Arméniens dans l'Empire ottoman était de 2.026.000. (Voir annexes 1 et 2 du mémorandum). En déduisant de ce chiffre ceux qui, dans la suite, n'ont pas été déportés et qui sont restés à Constantinople, à Smyrne et dans quelques autres localités, environ 226.000, le reste, soit 1.800.000 Arméniens, ont été massacrés ou déportés, ou se sont réfugiés au Caucase, en laissant tous leurs biens,

meubles et immeubles. Ces 1.800.000 personnes forment, d'après les règles de statistique, 360.000 familles, dont $\frac{1}{4}$, soit 90.000, dans les villes, et les $\frac{3}{4}$, soit 270.000, dans les villages. Le Dr Lepsius, un auteur allemand, évalue ce chiffre, après enquête sur les lieux, à 1.640.350 et le *American Committee for Armenian and Syrian Relief* l'évalue, dans son 5^e Bulletin, à 1.736.000 personnes.

Prix moyen antérieur	Prix moyen actuel
—	—
Par famille	
Francs	Francs

**A. Pertes subies par les populations
des campagnes :**

1. — *Biens immeubles.*

Maisons, écuries, granges, moulins, huileries, forêts, jardins, plantations de mûriers, etc.

Par famille. 475 » 2.850

2. — *Biens meubles.*

Mobiliers, habillements, bijoux, etc.

Par famille. 600 » 3.000

3. — *Instruments agricoles.*

Charrues, chariots, charrettes, etc.

Par famille. 300 » 1.500

4. — *Pertes de récoltes d'une année.*

D'après le Bulletin officiel de l'année 1911 de la Chambre des Députés Ottomane, la dime payée par les 6 provinces arméniennes a été de 992.583 liv. t., pour une population de 3.550.000 âmes, formant 707.000 familles. Les $\frac{3}{4}$, soit 530.250 familles habitent les campagnes et la dime de 972.206 liv. t. doit être ré-

A reporter 7.350

	Prix moyen antérieur	Prix moyen actuel
	Par famille	
	Francs	Francs

Report 7.350

partie sur elles, ce qui donne 186 piastres environ par famille. La dîme payée étant de 12 1/2 0/0 de la récolte, la valeur de la récolte doit être calculée en multipliant le chiffre ci-dessus de 186 piastres par 8, ce qui donne 1.488 piastres ou 338 francs.

Par famille. 338 » 338

5. — *Bestiaux.*

En Arménie, une paire de bœufs de labour produit une récolte de céréales d'une valeur de 10 liv. t., soit 230 fr. Donc, pour obtenir une récolte (comme ci-dessus) de 338 francs, il faut que la famille ait possédé 1 paire 1/2 de bœufs ou buffles. La paire de bœufs coûtent environ 250 francs. En conséquence, il faudra compter par famille :

a) Bétail de labour 1 paire 1/2 à 250 francs, soit. 375 » 3.000

b) En général, chaque famille possède en outre des vaches, veaux, chevaux, etc., d'une valeur égale à la moitié de celle de ses bœufs, soit. 187.5 1.500

c) Moutons, chèvres.

Les moutons et chèvres sont soumis en Turquie à une taxe de 4 p. par tête. Or, d'après le même Bulletin officiel, le Gouvernement ayant encaissé en 1911 des 530.250

A reporter. 12.188

	Prix moyen antérieur	Prix moyen actuel
	Par famille	
	Francs	Francs
<i>Report</i>		12.188
familles précitées une somme de 294.339 liv. t., il s'ensuit que cha- que famille a dû payer 55 pias- tres. Elle avait donc 14 moutons, d'une valeur de 20 francs chaque, soit	280 »	1.680
6. -- <i>Provisions.</i>		
Vivres pour 6 mois, pour le paysan et pour son bétail, que chaque famille avait en réserve et dont elle aura besoin pour recommencer son travail.	287.5	2.875
7. -- <i>Capital.</i>		
Capital en circulation.	300 »	300
Total.		<u>17.043</u>
Ce qui fait, pour 270.000 familles, 4.601.610.000.		

B. Dommages des populations des villes et leurs besoins de reconstructions. (Commerçants, industriels et artisans.)

8. -- <i>Biens immeubles.</i>		
Maisons, magasins, khans, fabriques, ateliers, boutiques, moulins, jardins, forêts	1.900 »	15.200
9. -- <i>Biens meubles.</i>		
Mobiliers, habillements, bijoux	1.800 »	9.000
10. -- <i>Provisions.</i>		
Vivres pour 6 mois que chaque famille		
<i>A reporter.</i>		<u>24.200</u>

	Prix moyen antérieur	Prix moyen actuel
	Par famille	
	Francs	Francs
<i>Report</i>		24.200
avait en réserve et dont elle aura besoin pour la reconstitution	575 "	5.750
11. — Capital.		
Numéraire, valeurs, marchandises et fonds de roulement des commerçants et des industriels et artisans.		
Par famille	6.000 "	6.000
		<hr/> 35.950 <hr/>

Soit, pour les 90.000 familles, un total de 3.235.550 francs.

DOMMAGES GÉNÉRAUX

C. Pertes humaines.

12. — Indemnités aux ayants-droit survivants (et à leur défaut à la nation) de 1.000.000 de personnes massacrées, à raison de francs 5.000.	5.000.000.000
13. — Indemnités pour les mutilés, blessés et infirmes incurables, nombre 50.000, à raison de francs 5.000 par personne	250.000.000
14. — Indemnités aux survivants des déportés, nombre 346.350, à raison de francs 1.000 par personne	346.350.000
15. — Indemnités par suite de privation de tra- vail aux survivants de déportations, aux réfugiés à l'étranger, privation du libre exercice de tout droit de propriété et de	
<i>A reporter</i>	<hr/> 5.596.350.000

	<i>Report.</i>	5.596.350.000
toute profession et toute occasion de tra-		
vailler, nombre 800.000, soit 160.000 fa-		
milles,		
	à raison de francs 4.000 par famille .	640.000.000
16. —	Indemnités pour les réquisitions, les souscriptions forcées, pots-de-vin, etc., aux personnes non déportées	200.000.000
17. —	Dépenses faites pour les réfugiés à l'étranger. Entretiens d'hôpitaux, d'or- phelinats et des asiles sanitaires, etc. . . .	200.000.000
18. —	Indemnités pour la destruction totale ou partielle des établissements nationaux et pour les religieux :	
	83 Sièges épiscopaux,	
	1.860 Églises et Chapelles,	
	229 Couvents,	
	26 Lycées et Séminaires,	
	1.439 Écoles,	
	42 Orphelinats.	
	y compris leurs biens mobiliers, antiquités religieuses et manuscrits	75.000.000
19. —	Canaux d'irrigation, fontaines, puits et autres travaux	50.000.000
		<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
		6.761.350.000
		<hr style="width: 100%; border: 1px solid black;"/>

RÉCAPITULATION

Total du Chapitre A	4.601.610.000
— — B	3.235.550.000
— — C	6.761.350.000
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
Total général de l'Arménie de Turquie	14.598.510.000
	<hr style="width: 100%; border: 1px solid black;"/>

II

**REPUBLIQUE DE L'ARMÉNIE
ET PROVINCES DU CAUCASE HABITÉES
PAR LES ARMÉNIENS**

Le décompte que nous avons l'honneur de présenter ci-joint, concerne les Arméniens de la République de l'Arménie et des autres provinces du Caucase, lesquelles ont supporté les lourdes conséquences de la guerre.

C'est en se basant sur ces données que la République de l'Arménie déploie actuellement tous ses efforts en vue de créer, dans chaque foyer des agriculteurs, artisans, commerçants et autres travailleurs exerçant des professions différentes, une vie économique régulière. Elle s'efforce de même de reconstituer et de remettre en état les églises, écoles et autres institutions gouvernementales, sans lesquelles un peuple tant soit peu civilisé ne saurait exister.

Les sommes indiquées ne sont naturellement pas la représentation exacte des dommages énormes supportés par la Nation. Les calculs ne sont qu'approximatifs et pourront, par la suite, si cela est nécessaire, être établis de façon détaillée et exacte quand il nous sera possible de puiser les renseignements aux sources officielles des administrations gouvernementales et privées.

Il convient, en outre, de rappeler que les Arméniens du Caucase, au commencement de l'année 1918, au moment de l'invasion des Turcs et des Allemands, quand les Russes, ne voulant plus se battre, abandonnaient le front, eurent à supporter les sévices de plus de trois millions de Musulmans qui se joignirent, dans leur triste besogne, aux troupes envahissantes turques. Leur acharnement fut d'autant plus grand qu'ils avaient en face d'eux un peuple qui, malgré son petit nombre, était demeuré le dernier à se battre pour la cause des Alliés, leurs ennemis.

**A. — Localités absolument dévastées et détruites
et dont la population a été chassée.**

121.800 familles,
 dont I. 97.440 s'occupaient d'agriculture
 et II 24.360 de commerce, d'industrie et de professions
 diverses.

121.800

I. — Ces 97.440 familles ont besoin, *chacune*, en moyenne, et en se basant sur les prix actuels, pour la création d'un nouveau foyer, de :

1° *Biens immeubles.*

Habitations, écuries, granges, moulins, jardins,
 forêts et plantations d'arbres di-
 vers Fr. 3.000

2° *Biens meubles.*

Mobilier, habillement, etc. 1.600

3° *Instrument agricoles.*

Charrues, faux, serpes, charrettes, etc. 1.200

4° *Bestiaux.*

Bêtes de somme, vache, cheval, mulet,
 moutons et chèvres 4.500

5° *Capital de roulement.*

Provisions de bouche, grains, semences,
 foin, paille pour bestiaux, engrais, etc. 3.250

Fr. 13.550

Soit, au total, pour 97.440 familles, la somme
 de Fr. 1.320.312.000

A reporter Fr. 1.320.312.000

Generated at University of California, Los Angeles on 2021-02-17 23:16 GMT / https://hdl.handle.net/2027/mdp.39015029884833
Public Domain in the United States; Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-us-google

Report. Fr. 1.320.312.000

II. — Les 24.360 autres familles qui s'occupaient de commerce, d'industrie et de diverses professions, ont besoin, chacune, en se basant sur les prix actuels :

1° *Biens immeubles.*

Maisons, ateliers, usines, magasins, diverses entreprises commerciales, jardins, etc. Fr. 10.000

2° *Biens meubles.*

Mobilier, habillement, instruments de travail, etc. 5.000

3° *Capital.*

Provisions pour la nourriture, matériaux, capital de roulement. 6.000

Fr. 21.000

Soit, au total, pour 24.360 familles, une somme de Fr. 511.560.000

Fr. 1.831.872.000

B. — Localités non abandonnées par la population mais ayant souffert des événements de guerre, réquisitions, et des effets de la diminution de la population ouvrière.

154.0000 familles

dont I. . . . 123.200 s'occupaient d'agriculture

et II. . . . 30.800 de commerce, d'industrie et de professions diverses.

154.000

Generated at University of California, Los Angeles on 2021-02-17 23:16 GMT / https://hdl.handle.net/2027/mdp.39015029884833
Public Domain in the United States; Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-us-google

1. — Ces 123.200 familles ont besoin, chacune, en moyenne, pour la refection de leurs foyers, de :

1° Pour l'achat de bêtes de somme et autres animaux domestiques	Fr. 3.000
2° Instruments agricoles	800
3° Réparation des constructions et augmentation du capital de roulement	4.200
	<hr/>
	Fr. 8.000
	<hr/> <hr/>

soit, au total, pour les 123.200 familles, la somme de Fr. 985.600.000

II. — Les 30.800 autres familles ont besoin, chacune, en moyenne :

1° Pour la réparation des immeubles, ateliers, usines, entrepôts et diverses entreprises industrielles, chaque famille	Fr. 4.000
2° Pour la réorganisation des entreprises commerciales et industrielles	6.000
	<hr/>
	Fr. 10.000
	<hr/> <hr/>

soit, au total, pour 30.800 familles, la somme de Fr. 308.000.000

Fr. 1.293.600.000

C. -- Pertes générales.

1° *Soldats et officiers tombés sur les champs de bataille.*

Environ 35.000 hommes.

Indemnités et pensions aux familles, orphelins, ascendants et descendants, à raison de

Fr. 5.000. Fr. 175.000.000

A reporter Fr. 175.000.000

<i>Report.</i>	Fr.	175.000.000
2° Officiers, soldats et civils mutilés, blessés et infirmes.		
Environ 90.000 personnes.		
Indemnités et pensions, à raison de Fr. 5.000.	Fr.	450.000.000
3° Personnes massacrées et ayant péri par suite de la famine et des conséquences de la déportation.		
Environ 100.000 personnes.		
Indemnités et pensions, à raison de Fr. 1.000 .	Fr.	500.000.000
4° Indemnités pour violences et mesures attentatoires à l'honneur.		
Environ 12.000 personnes.		
A raison de Fr. 1.000	Fr.	12.000.000
5° Indemnités par suite de la privation de travail, aux déportés, réfugiés; privation du libre exercice de tout droit de propriété et de toute profession, et de toute occasion de travailler, pour 35.000 familles.		
A raison de Fr. 4.000	Fr.	140.000.000
6° Dépenses faites pour les Réfugiés arméniens du Caucase et de la Perse.		
Entretien d'hôpitaux, points de ravitaillement, orphelinats, asiles sanitaires, secours médicaux	Fr.	100.000.000
7° Reconstruction et réparation des Ecoles, Églises et autres édifices publiques		
	Fr.	10.000.000
8° Remise en état des voies de communication et de la ligne de chemin de fer traversant le territoire de la République		
	Fr.	20.000.000
		<hr/>
	Fr.	<u>1.407.000.000</u>

Récapitulation.

Total du Chapitre A	Fr.	1.831.872.000
— — B		1.293.600.000
— — C		1.407.000.000
<hr/>		
Total général de la République armé- nienne du Caucase	Fr.	<u>4.532.472.000</u>

Récapitulation générale.

Total général de l'Arménie de Turquie . .	Fr.	14.598.510.000
— — de la République arménienne du Caucase		<u>4.532.472.000</u>
Total général de l'ensemble	Fr.	<u>19.130.982.000</u>

A l'appui des chiffres de ces tableaux, nous croyons utile de rappeler que les Arméniens, par leur amour du travail, leur esprit d'économie, leurs aptitudes notoires pour le commerce et l'industrie avaient une situation de beaucoup supérieure à celle de tous leurs voisins.

Les statistiques que nous avons présentées dans notre Mémoire à la Conférence de la Paix établissent que l'immense majorité du commerce et de l'industrie était entre les mains des Arméniens en Asie Mineure et au Caucase.

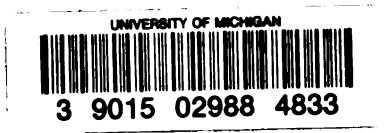
Ce sont ces foyers d'activité construits par des siècles de labeur obstiné qui sont réduits en ruines et que les Arméniens ont à réédifier.

A. AHARONIAN,
*Président de la Délégation
de la République Arménienne
à la Conférence de la Paix.*

BOGHOS NUBAR,
*Président
de la
Délégation Nationale Arménienne.*

Generated at University of California, Los Angeles on 2021-02-17 23:16 GMT / https://hdl.handle.net/2027/mdp.39015029884833
Public Domain in the United States; Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-us-google

PARIS. IMP. P. DUPONT (B). — 187.4.19







Generated at University of California, Los Angeles on 2021-02-17 23:16 GMT / <https://hdl.handle.net/2027/mdp.39015029884833>
Public Domain in the United States; Google-digitized / http://www.hathitrust.org/access_use#pd-us-google